UNION NATIONALE des COMBATTANTS
Reconnue d'utilité publique par décret du 20 Mai 1920.
GROUPE DEPARTEMENTAL de la CORSE du SUD

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale extraordinaire.

Ajaccio, le 16 novembre 2019

Cette assemblée générale extraordinaire, se déroulant à la maison du Combattant à Ajaccio, le Président par intérim, Paul FICO, ouvre la séance à 10h30.
Au regard du nombre de représentants présents, du nombre de pouvoirs reçus, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.
Après le mot de bienvenue, le président par intérim Paul FICO remercie les participants et souligne l'importance de cette AG au regard de la situation de l'association.

- Le Président de séance tient en tout premier lieu à remercier Toussaint SUISINI, qui a souhaité se retirer pour raison de santé, pour son investissement en tant que Président Départemental depuis plus de 10 ans et espère qu'il pourra toujours rester fidèle à l'association afin de lui faire bénéficier de son expérience et de ses conseils avisés,
- Il devient nécessaire de remettre un place un Bureau afin de pouvoir répondre aux exigences administratives et financières de l'association,
- Le Président de séance souligne le travail entrepris depuis quelques semaines par une équipe d'adhérents en association avec les sections de PERI et COTI CHIAVARI afin de remettre sur de « bons rails » l'association en liaison avec le Siège Social partie Juridique et Financière,
- Enfin, il précise que le but principal de l'Assemblée Générale Extraordinaire est la désignation d'un nouveau Conseil d'administration et d'un nouveau Bureau qui pourra entreprendre les démarches réglementaires auprès de la Préfecture et la Banque.

Le Président donne la parole au secrétaire de séance désigné, Albert DEFRANCHI qui va faire le point de l'association au jour de la convocation.

Rapport moral et d'activités.

Le Secrétaire de séance fait un rappel des statuts de l'Association : Départementale avec siège social à Ajaccio, constituée à l'origine 4 sections ; Ajaccio, Coti-Chiavari, Péri et Prétreto ; elle s'établit à 3 aujourd'hui avec la mise en sommeil de Pétreto.
Sur les 3 Sections seule Coti a déposé des statuts en Préfecture, les deux autres restent administrées par le siège départemental.
Les Sections de Coti et de Péri disposent de locaux et de subventions fournis par leurs mairies respectives et sont parfaitement intégrées dans leur commune (**annexe II**).

Sur le plan des effectifs, une réactualisation des listes en liaison avec le siège national et les sections locales a été menée à bien. Le Département dispose aujourd'hui d'un accès à la base de données nationale ce qui lui permet de fournir des effectifs en temps réel aux Présidents de Section. L'UNC 2A compte 119 adhérents, 32 sur Ajaccio, 52 sur Coti et 35 sur Péri.

Sur le plan financier, le siège départemental dispose en trésorerie de la somme de 1579€ mais devra s'acquitter de factures en suspens pour un montant de 504€.
Le Président remercie le Secrétaire et propose de passer au point suivant : l'élection du nouveau conseil d'administration.

- Le président donne lecture des candidats pour le conseil et soumet les candidatures au vote.
- **Les membres du Conseil d'Administration sont élus à l'unanimité (annexe I)**
- Les Membres du Conseil désignent à leur tour le bureau.
- **Le Bureau est élu à l'unanimité par l'Assemblée Générale (annexe I).**

Le Président nouvellement élu, Paul FICO, prend la parole et remercie l'assistance pour la confiance qui lui est ainsi accordée.
Il précise qu'il va être procédé au vote de plusieurs délibérations suite à cette élection.

- Le Président souhaite désormais dissocier l'abonnement à la revue, la Voix du Combattant, de la cotisation à l'association.
  La cotisation s'élèvera pour l'année 2020 à 15€, à laquelle les adhérents voulant s'abonner à la revue rajouteront la somme de 11€. *La section de Coti sous statut loi 1901 garde son autonomie financière et reversera sa quotepart au siège départemental (15,80€ par adhérent pour 2020).*
  Délibération adoptée à l'unanimité.
- L'Assemblée Générale extraordinaire autorise le Président Paul FICO, le Trésorier Général Jean-Louis VENTURA et le Secrétaire Général Albert DEFRANCHI à ouvrir tous les comptes bancaires nécessaires, à signer les chèques et tous les actes administratifs et financiers qui en découlent.
  Délibération adoptée à l'unanimité.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire autorise le Président de la Section de Péri Paul FICO et la Trésorière Michèle POPULUS à ouvrir tous les comptes bancaires nécessaires, à signer les chèques et tous les actes administratifs et financiers qui en découlent.
  Délibération adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

- Afin de promouvoir la communication de l'Association, Madame Danielle CAMPINCHI qui s'est portée volontaire, a été chargée des relations avec la presse.
- Le Président souligne en outre que l'Association est répertoriée sur le site Internet de l'UDAC 2A sous la direction de Monsieur Jean-Louis VENTURA Webmaster.
- Madame Danielle CAMPINCHI, évoque la possibilité de créer à terme une section dans le canton des Deux-Sorru. Il est convenu que dans un premier temps, les futurs adhérents de ce canton seraient intégrés dans le département directement et que la situation serait étudiée plus tard, en fonction des effectifs et des activités.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président de l'UNC 2A clôt l'assemblée générale extraordinaire à 11h25, remercie les participants et les convie à un amical déjeuner.

Le Secrétaire Général
Albert Defranchi

Le Président
Paul Fico

Le Trésorier Général
Jean-Louis Ventura

UNION NATIONALE des COMBATTANTS
Reconnue d'utilité publique par décret du 20 Mai 1920.
GROUPE DEPARTEMENTAL de la CORSE du SUD

ANNEXE I

Conseil D'Administration et Bureau au 16 Novembre 2019

Composition du Bureau			
Noms et prénoms	**Fonction au conseil**	**Adresse**	**Téléphone**
FICO Paul	Président Départemental	Chemin d'Arbajolo- Finouselo 20090 AJACCIO	06 20 52 78 61
MARIANI Robert	Vice-Président	Pilosella 20138 COTI-CHIAVARI	04 95 27 10 79
DEFRANCHI Albert	Secrétaire Général	2 Rue des Charrons 20000 AJACCIO	06 27 83 51 17
VENTURA Jean-Louis	Trésorier Général	Fornaccia Pied de Vigne 20167 VALLE DI MEZZANA	06 18 56 49 14
Composition du Conseil d'Administration			
GAMBINO Jean-Claude	Membre	Valle della Grotta - Radica 20167 AFA	06 70 42 42 41
PIOLI Raoul	Membre	Imm. Beau Site. Av. Mont Thabor 20090 AJACCIO	06 71 33 32 97
ROTOLONI Yvon	Membre	Maison du Combattant 1 Bd Sampiero – 20000 AJACCIO	06 79 31 47 30
MOREAU Robert	Membre	91 Allée de la Gravona 20167 MEZZAVIA	06 76 47 33 98
ANTONA Jean-Paul	Membre	Cardo 20138 COTI-CHIAVARI	04 95 27 10 63
MEI Marie-Antoinette	Membre	Marengo B – Jardin de l'Empereur 20090 AJACCIO	06 11 85 59 27
DILASSEUR Jean	Membre	38 Cours Lucien Bonaparte 20000 AJACCIO	06 86 03 44 41
FOATA Josette	Membre	Le Goéland F – Parc Azur 20090 AJACCIO	06 83 04 88 45
Membres associés au Conseil d'Administration			
SUSINI Toussaint	Président Honoraire	Albitretu 20168 Plaine de PERI	06 18 97 76 62
PITALIS Adolphe	Membre d'honneur	Chemin de Biancarello 20090 AJACCIO	06 20 35 84 99

F. P

AD

JW

UNION NATIONALE des COMBATTANTS
Reconnue d'utilité publique par décret du 20 Mai 1920.
GROUPE DEPARTEMENTAL de la CORSE du SUD

ANNEXE II

Composition du Bureau des Sections

SECTION DE PERI

Président de section	FICO Paul
Trésorier de section	POPULUS Michèle
Secrétaire de section	ETTORI GUY

SECTION DE COTI CHIAVARI

Président de section	MARIANI Robert
Trésorier de section	ANTONNA Jean-Paul
Secrétaire de section	POGGI Ange

F. P

AD

Maison du Combattant. 1 Boulevard SAMPIERO 20000 Ajaccio